**CADEAUX ET DEMANDES D'HÉRITAGE**

Lorsque vous faites un testament, vous prenez les décisions importantes concernant votre propriété et d'autres questions importantes pour vous.

Grâce à votre testament, vous êtes en mesure de subvenir aux besoins de vos proches, de réduire le fardeau fiscal de votre succession et de préciser le soutien que vous souhaitez apporter aux causes caritatives qui vous passionnaient de votre vivant.

**Malheureusement, la pauvreté à Ottawa ne disparaîtra à aucun moment bientôt.**

Lorsque vous incluez la Banque d’alimentation d'Ottawa dans votre testament, vous créez un héritage durable qui fournira des aliments frais et nutritifs aux enfants, aux familles et aux aînés affamés pour les années à venir. Merci d'avoir pensé à un cadeau aussi significatif.

Les cadeaux planifiés sont souvent appelés cadeaux hérités, car ils sont créés pour avoir un impact sur les générations futures.

**Les dons planifiés peuvent vous permettre de:**

• Avoir un impact réel sur la faim dans la région d'Ottawa.

• Assurez-vous que votre contribution annuelle se poursuit pendant les années à venir.

• Faites un cadeau personnel important, souvent plus grand que vous ne l'auriez cru possible.

• Économisez sur les cadeaux et les taxes successorales.

• Réduire ou éviter les impôts sur les gains en capital.

• Transmettre les actifs aux membres de la famille à un coût fiscal réduit.

• Laisser un héritage sans renoncer aux actifs.

Il est étonnamment facile d'organiser un cadeau planifié. Bien que les cadeaux plus sophistiqués nécessitent plus de soins, de nombreuses méthodes sont assez simples. La façon la plus simple d'inclure la Banque d’alimentation d'Ottawa dans un domaine est de passer un testament, également appelé « legs ».

Un legs est un moyen simple de laisser une partie de votre succession en cadeau financier à la Banque d'alimentation d'Ottawa.

Votre don peut être illimité pour soutenir nos priorités les plus élevées, ou dirigé vers un domaine spécifique de notre programmation, comme la ferme Community Harvest, le programme « Kickstart After School » ou « Summer Lunch » ou le programme « Baby Basics ». Il est utile de communiquer avec la Banque d’alimentation d'Ottawa pour nous assurer que nous pouvons respecter vos souhaits et l'intention de votre cadeau.

**Le libellé de votre legs est très important.** Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de libellés suggérés pour vous assurer que votre legs est clair et sera dirigé selon vos souhaits.

Ces exemples sont des directives générales et peuvent ne pas s'appliquer à votre situation ou à votre intention. Ces exemples de clauses ne sont fournis qu'à titre d'illustration et nous recommandons fortement à toute personne envisageant d'inclure des clauses de ce type dans son testament de discuter des spécificités de sa situation avec son propre conseiller juridique.

**Exemples de clauses**

1. **Pour un legs pur et simple dans votre testament:**

*Montant spécifique en dollars:*

« Je lègue la somme de \_\_\_\_\_\_\_ $ à la Banque d'alimentation d'Ottawa, Ottawa Ontario, pour qu'elle soit utilisée ou disposée comme son conseil d'administration, à sa seule discrétion, le juge approprié. »

*Bien spécifique (bien personnel):*

"Je lègue <DESCRIPTION DE LA PROPRIÉTÉ> à la Banque d'alimentation d'Ottawa, Ottawa Ontario, pour être utilisé ou disposé comme son conseil d'administration à sa seule discrétion le juge approprié."

1. **Pour une partie ou la totalité de la succession:**

« Je cède et lègue (tout / ou \_\_\_\_\_%) le reste de mes biens à La Banque d'alimentation d'Ottawa, Ottawa Ontario, pour être utilisé ou cédé comme son conseil d'administration, à sa seule discrétion, le juge approprié. »

3. **Legs avec un but précis:**

Si le don à la Banque d’alimentation d'Ottawa est destiné à un programme ou à un but précis, veuillez communiquer avec la Banque d’alimentation d'Ottawa pour nous assurer que nous pouvons honorer vos souhaits à long terme. Étant donné que les besoins changent au fil du temps, nous pouvons créer un langage qui nous permet de répondre facilement à vos souhaits et permet une flexibilité pour les changements futurs dans les exigences du programme et les besoins de la communauté.

Si vous avez déjà un testament, la façon la plus simple et la moins coûteuse d'inclure un legs est d'ajouter un **codicille**, où vous spécifiez votre don et nommez la Banque d’alimentation d'Ottawa comme bénéficiaire. Les dispositions de votre testament existant demeurent inchangées.

**Veuillez noter:** Si, de l'avis du conseil d'administration de la Banque d’alimentation d'Ottawa, il devient impossible d'atteindre les objectifs de tout don, le revenu ou le capital peut être utilisé à des fins connexes et de la manière déterminée par son conseil d'administration, dans la mesure du possible, conformément à l'intention initiale du donateur.

Tous les efforts seront faits pour contacter l'avocat de la succession et / ou des proches vivants pour les informer du changement dans l'utilisation des fonds. Veuillez nous informer si vous avez l'intention de faire un legs restreint.

**Autres options de dons hérités**

Un cadeau dans votre testament peut ne pas être le bon choix pour vos besoins ou les besoins de vos proches. Voici d'autres options de dons dont vous pourriez souhaiter discuter avec votre famille et votre planificateur financier:

• Dons de titres / actions

• Assurance-vie

• Actifs de retraite

• Fiducies de bienfaisance (CRT)

• Rentes de don de bienfaisance réassurées

La Banque d’alimentation d'Ottawa se fera un plaisir de vous aider à déterminer un héritage qui est significatif pour vous. Nous pouvons fournir des informations générales, mais vous devriez consulter votre avocat ou votre planificateur financier pour des conseils spécifiques.

**Reconnaissance**

Avec votre approbation, la Banque d’alimentation d'Ottawa inscrira votre nom dans nos documents imprimés parmi le nombre croissant de ceux qui nous ont inclus dans leurs plans successoraux. Votre legs servira à encourager les autres à franchir cette étape importante. Remplissez simplement le **formulaire de confirmation de cadeau** ci-joint et indiquez votre préférence de reconnaissance. Les cadeaux peuvent toujours être anonymes si vous le souhaitez.

Pour de plus amples renseignements ou pour discuter de la possibilité de laisser votre legs à la Banque d'alimentation d'Ottawa, veuillez communiquer avec Tricia Johnson au 613-745-7001, poste 119. Ou par courriel à tricia@ottawafoodbank.ca.